



Paris, le lundi 4 mars 2013.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN CONFIRME L'ANNULATION DU PROJET DE RESTRICTION DE CIRCULATION !

En janvier dernier, le Président du Conseil Général du Haut-Rhin et le Préfet du Haut-Rhin envisageaient d'interdire la circulation des motos le week-end dans la majorité des cols vosgiens.

La Fédération Française de Motocyclisme (FFM), la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) et le Collectif de Défense des Loisirs Verts (CODEVER) avaient vivement réagi face à cette menace en rappelant, notamment, que la liberté d'aller et de venir est un droit fondamental de valeur constitutionnelle.

Le Préfet du Haut-Rhin de l'époque était alors revenu en arrière, en annonçant que cette mesure ne constituait qu'une réflexion et qu'aucune décision ne serait prise sans concertation avec toutes les parties prenantes.

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles Buttner, vient d'écrire au Président de la Fédération Française de Motocyclisme, Jacques Bolle, pour lui confirmer que cette interdiction de circuler n'est pas à l'ordre du jour.

La FFM, la FFMC et le CODEVER se félicitent du retour du bon sens en Alsace et rappellent qu'ils n'hésiteront pas à monter au créneau chaque fois qu'il le faut pour défendre la pratique du motocyclisme dans toutes ses dimensions.

**Fédération Française
de Motocyclisme**

74, avenue Parmentier
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 77 24
Fax : 01 47 00 08 37
communication@ffmoto.com

**Fédération Française
des Motards en Colère**

35bis rue des Messiers
93100 Montreuil
Tél. : 01 48 18 12 15
Fax : 01 48 18 03 19
contact@ffmc.fr

**Collectif de Défense
des Loisirs Verts**

1, rue Edouard Bouthier
89500 Villeneuve sur Yonne
Tél. : 09 650 444 76
Fax : 03 86 83 59 10
contact@codever.fr